



VILLE DE L'ISLE-ADAM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira

le vendredi 24 mai 2024 à 19 heures

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

La séance sera ouverte au public.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2024.

1. Décisions du Maire.
2. Corrections d'erreurs sur exercice antérieur.
3. Régime des amortissements des immobilisations et règles de fongibilité des crédits - nomenclature budgétaire M57 – modification de la délibération n°2023-10-04 du 20 octobre 2023.
4. Admission en non-valeur - taxes et produits irrécouvrables.
5. Modification du règlement du Compte Epargne Temps (CET).
6. Modification du tableau des emplois.
7. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal – modification de la délibération n°2020-12-18 du 10 décembre 2020.
8. Protocole transactionnel tripartite relatif à la réfection d'un mur d'enceinte et de la sente communale situés ruelle de la Renarde.
9. Suppression de la zone d'aménagement concerté du Pont des Rayons.
10. Tarifs des prestations du service enfance 2024-2025.
11. Modification du règlement de fonctionnement des prestations périscolaires et extrascolaires.
12. Modification du versement de fonds de concours pour la CCVO3F pour la maintenance de la fibre noire.

13. Offre de concours de SPACIA & Cie pour la réalisation de travaux de voirie rue du Niemen.
14. Mise en place de la gestion en flux des contingents de réservation de logements sociaux de la commune – Conventions avec les bailleurs sociaux CDC Habitat Social, Immobilière 3F, Seqens, OPAC de l’Oise.
15. Avenant n°1 à la convention tripartite de mise à disposition des collèges de gymnases communaux ou intercommunaux.
16. Inscription à l’inventaire de la Ville et du musée d’art et d’histoire Louis Senlecq de nouvelles œuvres.

Fait à L’Isle-Adam, le 17 mai 2024



Le Maire de L’Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI